

**Archives départementales du Morbihan**

**Archives du couvent des carmes de Ploërmel  
(diocèse de Saint-Malo)**

**1625-1800**

Répertoire numérique détaillé

46 H 1 à 10

Par Rémy Paurion ; coordonné par Maud Sallansonnet

**2020  
Vannes**

## IDENTIFICATION

**Référence de l'inventaire :**

FRAD056\_00000046H

**Référence service d'archives :**

Archives départementales du Morbihan

**Intitulé :**

Couvent des carmes de Ploërmel (diocèse de Saint-Malo)

**Dates extrêmes :**

1625-1800

**Niveau de description :**

Fonds

**Métrage conservé (ml) :**

0.15

## CONTEXTE

**Présentation du producteur :**

L'ordre du Carmel tire son nom et son origine du mont Carmel en Palestine. Bien qu'il n'ait pas véritablement de fondateur, ses membres – les carmes – s'en reconnaissent un en la personne du prophète Élie.

L'ordre est né au carrefour des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles lorsque des ascètes décident de s'installer dans des grottes de la susdite montagne afin d'adopter une vie érémitique faite de prière et de silence. En 1210, celui-ci obtient une règle du patriarche de Jérusalem, Albert Avogadro, avant d'être contraint, suite aux attaques répétées des Sarrasins, de quitter la Terre sainte pour l'Europe. Les carmes sont alors introduits en France par Louis IX en 1238, puis, en 1242, voient leur règle profondément modifiée : devenus des religieux, ils peuvent désormais fonder d'autres monastères en dehors des déserts et pratiquer la vie en communauté. Rapidement après, en 1247, l'ordre obtient du pape Innocent IV sa reconnaissance officielle.

Le couvent des carmes de Ploërmel – premier établissement de carmes en Bretagne – a quant à lui été fondé en 1273 par Jean de Bretagne, comte de Richemont, fils de Jean I<sup>er</sup>, duc de Bretagne. Après un voyage en Terre sainte entrepris en 1271 aux côtés de son beau-frère Édouard, prince de Galles, le futur Jean II (1286-1305) revient en terre bretonne avec deux religieux qu'il installe dans le faubourg de L'Hospital à Ploërmel et auxquels il octroie la chapelle Sainte-Anne. Une installation éphémère puisque le comte de Richemont leur fait construire dans les années qui suivent un couvent définitif dans le même faubourg, à proximité de la porte d'En-Bas, couvent qui n'est occupé qu'à partir de 1296.

En 1589, en pleines guerres de religion, Ploërmel est attaquée et pillée par le sieur de Saint-Laurent, partisan du duc de Mercœur, chef des ligueurs bretons. En résulte, en 1592, la destruction du couvent des carmes et le déplacement de ces derniers dans le prieuré de Saint-Nicolas. Cela étant, à partir de 1601, le couvent est reconstruit au même emplacement et sur les fondements du premier. Parallèlement à la reconstruction, une réforme partielle de l'ordre est entreprise et menée par le révérend père Philippe Thibaut, provincial des carmes. À cet effet, en 1618, Ploërmel reçoit cinq religieux pour y établir la réforme. En 1620, la reconstruction du couvent ayant été achevée, les carmes regagnent leur monastère.

Les derniers carmes sont expulsés en 1790. Immédiatement après, des ventes nationales sont opérées sur leurs propriétés, dont le couvent qui est adjugé à un certain R. Robert en 1798. Il est ensuite racheté par le diocèse en 1870 pour accueillir un collège ecclésiastique, devenu un petit séminaire en 1881. Confisqué par l'État en 1904, il sert de casernement au cours de la Première Guerre mondiale avant que s'y établisse la gendarmerie de Ploërmel entre 1921 et 1988.

### **Historique de conservation :**

Un rapport du préfet daté du 8 juin 1861 fait mention de la présence d'archives relatives à des carmes aux Archives départementales du Morbihan. On peut supposer que les carmes de Ploërmel étaient concernés.

### **Modalités d'entrée :**

Les présentes archives ont probablement été transférées du siège du district de Vannes vers les Archives départementales du Morbihan dans le sillage de la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796), peu de temps après la vente de l'établissement des carmes. Cette loi ordonnait « la réunion dans les chefs-lieux de département, de tous les titres et papiers acquis à la République ». On sait toutefois que ce texte semble avoir été difficilement appliqué dans le Morbihan si l'on se fie au rapport de l'archiviste adressé au ministère de l'Intérieur en 1817 : « À la suppression des districts, les troubles qui avaient agité pendant plusieurs années le département ayant occasionné l'enlèvement et même la destruction des registres et titres des chefs-lieux, ils ne purent être remis qu'en partie et dans le plus grand désordre au chef-lieu du département ». La date exacte d'entrée du fonds aux Archives départementales reste cependant inconnue, même si l'on peut supposer qu'elle est antérieure à 1861.

## **CONTENU ET STRUCTURE**

### **Présentation du contenu :**

Le fonds du couvent des carmes de Ploërmel couvre une période chronologique d'un siècle et demi, comprise entre 1625 et 1791. Très peu volumineux en dépit de l'ancienneté du couvent, il porte essentiellement sur le fonctionnement de l'établissement et la gestion des biens acquis au fil du temps par les carmes.

Il se compose en premier lieu d'un acte de fondation ainsi que d'un registre particulièrement éclairant qui renferme des actes et des notes sur la vie de l'établissement rassemblés par le père procureur d'alors à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Un deuxième ensemble de documents est relatif au fonctionnement du couvent et comprend un livre de recettes et un autre de dépenses, ainsi qu'un acte de marché concernant des travaux opérés dans l'église.

Une troisième division s'opère autour de la gestion de biens : ainsi trouve-t-on des rentiers, des baux à ferme et emphytéotiques et des pièces de procédure.

Enfin, quelques documents subsistent, dont le lien avec le fonds n'a pas pu être établi.

### **Accroissements :**

Aucun accroissement n'est prévu.

## **CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION**

### **Statut juridique :**

Les documents sont immédiatement communicables sous réserve que leur état le permette.

### **Modalités de reproduction :**

Les documents sont reproductibles (photographies sans flash) sous réserve que leur état le permette.

## **SOURCES COMPLÉMENTAIRES**

### **Instruments de recherche :**

État sommaire et répertoire numérique par Jules de La Martinière (inventaire manuscrit sur fiches).

## Sources internes au service :

### Série B

B 3191 : sentence au profit des carmes de Ploërmel contre Jeanne Millot, au sujet d'un prêt de 600 livres fait à ces religieux par ladite dame et d'une obligation qu'elle avait sur leur couvent et qu'elle leur a remise à charge de prières dont ils se sont acquittés (1737, 26 août).

### Série H

42 H : couvent des carmes du Bondon à Vannes ;

43 H : couvent des carmes de Sainte-Anne-d'Auray ;

44 H : couvent des carmes d'Hennebont ;

45 H : couvent des carmes de Josselin ;

47 H : couvent des carmes déchaussés de Vannes ;

65 H : couvent des carmélites de Ploërmel ;

75 H : couvent des ursulines de Ploërmel.

### Série Fi

3 Fi 170/70 : autel dans le parc des carmes de Ploërmel.

## Bibliographie :

BELLEVUE (marquis de), *Ploërmel, ville et sénéchaussée*, Paris, Honoré Champion, 1915. [HB 135]

LE MENE (Joseph-Marie), *Communautés situées hors de Vannes*, Vannes, Galles, 1908. [HB 71]

MARMAGNANT (Louis), *Le cartulaire des carmes de Ploërmel*, dactylographié. [PB 90]

ROPARTZ (Sigismond), *Notice sur la ville de Ploërmel*, Paris, 1864. [HB 132]

## INDEXATION

### Matières :

institution monastique

### Géographique :

Ploërmel (Morbihan, France) / Saint-Malo (Ille-et-Vilaine, France; évêché)

### Organismes :

Couvent des carmes (Ploërmel, Morbihan, France) / Carmes

# Sommaire

46 H 1-2	Documents généraux .....	1639-1693
46 H 3-5	Fonctionnement .....	1662-1791
46 H 6-8	Gestion des biens .....	1716-1790
46 H 9-10	Documents sans lien apparent avec le fonds.....	1625

## Documents généraux

- 46 H 1** Fondation.  
1639  
Acte notarié en trois exemplaires.
- 46 H 2** Livre rapportant « toutes les choses qui se sont passées de plus remarquables dans ce couvent des carmes de Ploërmel depuis l'an de la fondation jusqu'à la fin du présent siècle ».  
1688-1693  
Registre tenu par le père procureur et composé d'actes officiels, de copies et d'extraits d'actes, et de notes sur la vie du couvent.

## Fonctionnement

- 46 H 3** Livre de recettes.  
1775-1790
- 46 H 4** Livre de dépenses.  
1784-1791
- 46 H 5** Travaux dans l'église.  
1662  
Tabernacle du grand autel de l'église, dorure : acte de marché.

## Gestion des biens

- 46 H 6** Rentiers.  
1716-1790  
En sus de deux rentiers (1716-1717, 1770-1790), le dossier contient une quittance de rente due par les carmes de Josselin aux carmes de Ploërmel [XVIII<sup>e</sup> s.].
- 46 H 7** Baux à ferme et emphytéotiques.  
1761-1780

46 H 8

Contentieux.

1728-1730

Différend entre les carmes de Ploërmel et François-Jean-Marie Emart, abbé de Beaurepaire et tuteur d'Anne-Amadore de Giberne : mandement, extrait des registres du greffe de la cour et siège royal de Ploërmel, récapitulatif d'avances de frais versées par le procureur Guillaume Le Gruverend.

## Documents sans lien apparent avec le fonds

46 H 9

Attestation de délivrance de copie d'exploit.

1625

46 H 10

Feuille de calculs et note.

[XVIII<sup>e</sup> s.]

# Tables de concordance

La lettre « p » indique que seule une partie de l'article est concernée.

## Des anciennes aux nouvelles cotes

Anciennes cotes	Nouvelles cotes
46 H 1	46 H 1, 3-10
46 H 2	46 H 2

## Des nouvelles aux anciennes cotes

Nouvelles cotes	Anciennes cotes
46 H 1	46 H 1p
46 H 2	46 H 2
46 H 3	46 H 1p
46 H 4	46 H 1p
46 H 5	46 H 1p

Nouvelles cotes	Anciennes cotes
46 H 6	46 H 1p
46 H 7	46 H 1p
46 H 8	46 H 1p
46 H 9	46 H 1p
46 H 10	46 H 1p

# Index

## C

Couvent des carmes (Josselin, Morbihan, France) : 6

## E

ERMART, François-Jean-Marie : 8

édifice cultuel : 5

## G

GIBERNE, Anne-Amadore de : 8

## L

LE GRUVEREND, Guillaume : 8